

— II —

sous-section III — Les Chaudières de Pierre, de Bois et de Charbon.....	43
sous-section IV — Les Entreprises de Trans- port par terre et par eau.....	44
sous-section V — Les Entreprises de Char- gement ou de Déchargement.....	47
sous-section VI — Les Entreprises de Gaz ou d'Electricité	47
sous-section VII — Les Entreprises de Cons- truction, de Réparation ou d'Entretien de chemins de fer ou tramways, d'aqueducs, d'é- gouts, de canaux, de digues, de quais, de docks, d'élevateurs et de ponts.....	48
sous-section VIII — Les Murès, Minières, Carrières	49
sous-section IX — L'Exploitation Industrielle dans laquelle sont fabriquées ou mises en oeuvre des matières explosives.....	50
sous-section X — L'Exploitation Industrielle dans laquelle il est fait usage d'une machine mue par une force autre que celle de l'hom- me ou des animaux.....	51
section V — Une Interruption de travail, qui, dans certains cas, ail duré plus de 7 jours.....	53
Chapitre III — Le Droit d'Actio.	55
section I — Généralités.....	55
section II — Le Conjoint Survivant.....	61
section III — Les Enfants.....	62
section IV — Les Ascendants.....	65
section V — L'Ouvrier Etranger.....	67